

BULLETIN
DE LA
SOCIÉTÉ D'ANTHROPOLOGIE
DE LYON

Fondée le 10 Février 1881

TOME VINGT-SEPTIÈME

1908

LYON
H. GEORG, LIBRAIRE
PASSAGE DE L'HOTEL-DIEU, 36-38

PARIS
MASSON & C^{ie}, LIBRAIRES
120, BOULEVARD SAINT-GERMAIN

1909

M. Porcherel explique que la consanguinité est, en effet, nuisible parfois ; lorsqu'on n'a pas le soin de faire intervenir de temps en temps un géniteur étranger, les mâles deviennent stériles.

Chez les chevaux sauvages, il y a formation d'une sorte de société placée sous la direction d'un vieil étalon ; les jeunes luttent contre celui-ci pour prendre sa place.

M. Dor dit que la rétinite pigmentaire est plus fréquente chez les Israélites, à cause des mariages consanguins.

PRÉSENTATION

M. Forgeot présente une extrémité digitée de mouton polydactyle.

COMMUNICATION

LA QUATRIÈME ARRIÈRE-MOLAIRE DES SOLIPÈDES

Par M. E. FORGEOT

Chez les Solipèdes, les molaires sont normalement au nombre de six à chaque arcade dentaire, trois prémolaires et trois arrière-molaires, avec en plus, très souvent à la mâchoire supérieure, la première molaire de lait, qui persiste dans la deuxième dentition.

Cependant, il n'est pas rare de rencontrer, chez ces animaux, une molaire supplémentaire située en arrière de l'arcade et portant à quatre le nombre des arrière-molaires. Cette quatrième arrière-molaire, véritable dent de sagesse des Solipèdes, doit nous retenir au point de vue anatomique et au point de vue pathologique.

Les molaires supplémentaires du cheval ont été signalées depuis longtemps, et Lafosse écrit : « D'autres chevaux ont des dents molaires doubles, lesquelles gênent les parois de la bouche et les ulcèrent (1). »

(1) LAFOSSE, *Corus d'hippiatrique*, 1772, p. 32.

On voit, d'après ce texte, qu'il est difficile de savoir si Lafosse veut parler de la quatrième arrière-molaire qui nous occupe, ou bien de ces cas de duplication que l'on rencontre et dont autrefois nous avons signalé deux exemples (1).

Kitt (2) a décrit et figuré deux mâchoires de cheval présentant des anomalies de même nature.

J. Girard (3) et un peu plus explicite et dit que : « L'on trouve quelquefois, mais très rarement, une arrière-molaire supplémentaire située près de la sixième. »

Goubaux (4), qui a cependant relevé un grand nombre d'anomalies dentaires, n'avait rencontré que deux exemples de quatrième arrière-molaire sur des sujets de dissection et c'est une de ces pièces qui a été dessinée dans le travail de Magitot (5).

Depuis cette époque, un certain nombre de ces anomalies ont été décrites chez le cheval et chez l'âne.

Hensel (1879), Crampe la même année, en décrivent deux observations.

Morot (1888 et 1896) (6) en rapporte deux cas chez la jument et un autre chez l'âne.

Cornevin et Lesbre (7) ont rencontré « plusieurs fois chez le cheval une quatrième arrière-molaire aussi volumineuse que les précédentes ». Ils ont également signalé cette anomalie « de chaque côté de la mâchoire supérieure chez le mouton, particulièrement dans la rame mérine ».

Harger (1892), Bateson (1894), Haye (1903) et Bradley (8)

(1) FORGEOT, Anomalies des molaires du cheval (*Soc. des Sciences vét. de Lyon*, 1907, p. 6).

(2) KITT, Anomalie der Zähne unserer Hausthiere (*Monatshefte f. praktische Thierheilkunde*, 1891-1892, p. 337).

(3) J. GIRARD, *Traité de l'âge du cheval*, p. 35.

(4) GOUBAUX, *Bul. de la Soc. cent. de méd. vét.*, 1877, p. 638.

(5) MAGITOT, *Traité des anomalies du système dentaire*, 1877.

(6) MOROT, *Bul. de la Soc. cent. de méd. vét.*, 1888, p. 434 et décembre 1896.

(7) CORNEVIN et LESBRE, *Traité de l'âge des animaux domestiques*, 1894.

(8) BRADLEY, *Association nationale vétérinaire*, 1907.

ont décrit des anomalies semblables. A lui seul, le professeur Bradley a publié successivement six observations intéressantes, de quatrième arrière-molaire chez le cheval.

Outre ces cas, nous devons signaler les différentes observations des auteurs allemands résumées par le professeur Kitt, ainsi que la description faite par lui-même d'une septième molaire inférieure droite chez un étalon âgé de huit ans.

Le tableau suivant permet d'ailleurs de jeter un coup d'œil rapide sur les différents cas constatés, et de voir quelles sont les arrière-molaires supplémentaires les plus fréquentes

	Années	Arrière-molaires supplémentaires constatées	
		Mâchoire supér.	Mâchoire infér.
Goubaux	1877	G. et D.	
Goubaux et Magitot	1877	G. et D.	
Hensel	1879		G. et D.
Crampe	1879	G. et D.	G.
Morot	1888	G., et D.	G. et D.
—	1888	G.	
Harger	1892	G. et D.	G. et D.
Günther	1892	G. et D.	
Stockfleth	1892		G. et D.
—	1892		G. et D.
—	1892		G. et D.
—	1892	G. ou D.	
—	1892		G. ou D.
Santini	1892	G. et D.	
Kitt	1892		D.
Lesbre	1892	G. et D.	
Bateson	1894	G. et D.	G.
Morot	1896	G. et D.	
Bradley	1902	G. et D.	
Haye	1903		G.
Bradley	1903		G. et D.
—	1903		D.
—	1905	G. et D.	G. et D.
—	1907	G. et D.	G. et D.
—	1907	G. et D.	

A ces vingt-six cas de quatrième arrière-molaire supplémentaire, décrits avec détails, nous devons ajouter les six observations suivantes que nous avons relevées, tant dans le service d'anatomie de l'Ecole vétérinaire de Lyon que dans le service de zootechnie.

Observation I. — Tête de cheval âgé de cinq ans. On trouve à la mâchoire supérieure, du côté droit, une arrière-molaire supplémentaire, située encore complètement dans son alvéole.

Cette dent présente, à son extrémité, la forme d'une autre molaire vierge. La troisième arrière-molaire de ce côté a pris la forme d'une dent en milieu d'arcade.

Observation II. — Tête de mulet très âgé. Il existe à chaque arcade supérieure une quatrième arrière-molaire très longue, dont les racines sont seules implantées dans l'os.

La dent gauche sort de la gencive de 35 millimètres, et se trouve recouverte sur une hauteur de 15 millimètres par cette gencive.

La dent droite est plus longue et sortie de la gencive de 40 millimètres.

Toutes les deux sont inclinées en avant, arc-boutées contre la sixième molaire et incurvées en dedans. Leur table est carrée et mesure 20 millimètres de côté.

La présence de cette molaire supplémentaire allonge les arcades supérieures, qui mesurent 18 centimètres de long, alors que les inférieures n'ont que 16 centimètres. Aussi cette dent n'ayant pas de correspondante en bas, ne s'est que très peu usée, s'est allongée et finalement est venue buter contre la dernière inférieure, de manière à l'user par son bord libre et même à couper sa racine postérieure, comme cela s'observe du côté gauche.

Du côté droit, la sixième molaire inférieure, usée complètement, est tombée, et la molaire supplémentaire entame le maxillaire et y produit une encoche profonde autour de laquelle l'os est enflammé.

Observation III. — Tête de cheval âgé de sept ans. On observe une quatrième arrière-molaire de chaque côté de la mâchoire supérieure, encore à peu près complètement dans son alvéole et ne dépassant la gencive que de 5 millimètres. L'usure est d'ailleurs à peine marquée, et n'envalit pas encore le lobe postérieur de la dent.

Extraite de son alvéole, une de ces dents mesure 7 centimètres de haut ; 25 millimètres de long et 20 millimètres de largeur sur la table. Elle présente trois racines, encore largement ouvertes à l'extrémité.

L'arcade molaire supérieure, accrue en longueur, mesure 225 millimètres, alors que l'inférieure n'a que 200 millimètres. La présence de ces dents supplémentaires entraîne déjà une usure normale, sous forme d'une encoche marquée sur la dernière molaire inférieure.

Observation IV (1). — Tête de jument âgée de douze ans environ.

Les dents supplémentaires se trouvent de chaque côté de la mâchoire supérieure, elles sortent de la gencive de 2 centimètres et dépassent la table des autres molaires supérieures de plus de 1 centimètre.

Obliques en avant, et arc-boutées contre la sixième molaire, les quatrièmes arrière-molaires viennent user la dernière dent inférieure et même entamer le maxillaire.

Observation V. — Tête de jument âgée de six ans. Il existe seulement à l'arcade inférieure droite une molaire supplémentaire, qui vient à peine de sortir de la gencive et commence son usure par la partie antérieure.

Elle est donc profondément enchâssée et mesure 9 centimètres de hauteur, 3 centimètres de largeur et 15 millimètres d'épaisseur. Cette dent a pris la forme de la dernière mo-

(1) Cette mâchoire a déjà été signalée par M. le professeur LESBRE dans ses « Observations sur les mâchoires et les dents des solipèdes ». (*Soc. d'Anthropologie de Lyon*, 1892.)

laire inférieure ; mais, dans ce sujet, la sixième a conservé un bord postérieur mince.

La longueur de l'arcade inférieure droite est de 21 cm. 5 ; celle de l'arcade gauche de 19 centimètres, et celle des arcades supérieures de 20 centimètres.

Observation VI. — Tête très âgée, des collections du service de zootechnie, étiquetée : Bardot.

Elle présente à chaque arcade supérieure une arrière-molaire supplémentaire, incurvée en dedans, sortant de 5 centimètres de son alvéole et dépassant la table des autres molaires.

La dernière molaire inférieure est usée très obliquement par son bord postérieur. L'usure attaque même le bord du maxillaire.

Ces six observations viennent s'ajouter aux vingt-six signalées plus haut et viennent préciser deux points laissés dans l'ombre par ces différents auteurs ; la date d'éruption de cette arrière-molaire supplémentaire, et la fréquence de cette dent.

A cinq ans, cette dent à la mâchoire supérieure est encore complètement dans son alvéole, tandis qu'à sept ans, elle est sortie de la gencive et a commencé son usure. Il semble donc que c'est autour de six ans que se fait l'éruption de la quatrième arrière-molaire, c'est-à-dire longtemps après celle de la sixième, qui a lieu à quatre ans.

La quatrième arrière-molaire inférieure pousse en même temps que la supérieure, c'est-à-dire vers six ans, puisque sur la jument de l'observation V, âgée de six ans, cette dent vient de traverser la gencive. Il faut remarquer que, dans certains cas, cette dent énorme peut rester dans son alvéole, même sur des sujets âgés, ainsi que Morot l'a constaté.

*
**

Cette anomalie n'est pas si rare que le pensait autrefois

Goubaux, puisque dans la littérature vétérinaire nous en relevons vingt-six cas, auxquels viennent s'ajouter les six qui nous sont personnels.

Nous avons trouvé ces six observations sur quatre-vingt-trois têtes de Solipèdes que nous avons examinées, ce qui fait environ une anomalie sur quatorze individus.

Quant à savoir quelles sont les races les plus prédisposées à cette anomalie, il semble que les gros sujets : les chevaux de gros trait, les ânes et les mulets de forte taille, sont ceux chez lesquels on la trouve. En effet, presque toutes les têtes qui portaient ces molaires supplémentaires dépassaient en dimensions la moyenne.

*
**

De l'examen du tableau et des six cas que nous avons décrits, on peut déduire que la quatrième arrière-molaire est un peu plus fréquente à la mâchoire supérieure (21 fois sur 32) qu'à l'inférieure (17 fois sur 32), et que cette anomalie est le plus souvent bilatérale.

*
**

On doit se demander si l'apparition fréquente de la quatrième arrière-molaire chez les Solipèdes n'est pas une anomalie réversible rappelant une disposition ancestrale. Il est difficile de se rallier à cette hypothèse, car aucun des ancêtres du cheval, si toutefois on peut appeler ainsi le Paléothérium, l'Anchitérium, l'Hipparion et les Equidés fossiles d'Amérique, ne possède quatre arrière-molaires.

Il n'y a d'ailleurs dans les mammifères qu'une seule espèce pourvue de quatre arrière-molaires : c'est l'Otocyon, canidé de l'Afrique du Sud, que l'on ne saurait évidemment rapprocher des Equidés.

Il faut donc admettre, avec le professeur Bradley, que la quatrième arrière-molaire des Solipèdes est due simplement à une « erreur dans le développement du germe dentaire ».

La lame dentaire peut donner un nombre plus ou moins

grand de bourgeons, et cela plus particulièrement à la mâchoire supérieure, où la tubérosité alvéolaire constitue comme une sorte de boîte dans laquelle se développent ces dents.

*
**

En somme, la quatrième arrière-molaire est assez fréquente chez les Solipèdes ; elle fait son apparition tardivement et enchaîne des irrégularités d'usure qu'il est utile de connaître. Par ces différents caractères, elle se rapproche de la dent de sagesse de l'homme, et mérite bien le nom de *dent de sagesse des Solipèdes*, que nous lui avons donné au début de cette revue.

La séance est levée à 6 h. 1/2.

L'un des Secrétaires : E. FORGEOT.